



Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 17 mai à 19 h 00 à la salle Joseph-Pelletier, située au 150, rue Saint-Joseph à Squatec.

Sont présents : M. André Chouinard, maire
Alain Malenfant, conseiller 1
Jean-Marc Michaud, conseiller 2
Mario Poitras, conseiller 3
Rémi Caron, conseiller 4
Frédéric Lagacé, conseiller 5
Daniel Caron, conseiller 6

Est absent :

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de André Chouinard, maire.

Michel Barrière, directeur général et secrétaire trésorier, est aussi présent.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément aux articles 156 et 157 du Code municipal, les soussignés, membres du conseil municipal de Saint-Michel-du-Squatec, étant tous présents à la salle des délibérations le 17 mai 2018 à 19 h 00, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire procède à l'ouverture d'une séance extraordinaire à 19 h.

RÉSOLUTION N° 2018-05-109

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant l'ordre du jour lequel se lit comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Embauche de M. Dominic Ferland
3. Levée de la séance

Sur la proposition de Jean-Marc Michaud il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2018-05-110

EMBAUCHE DE M. DOMINIC FERLAND SUR LE POSTE DE CONTREMAÎTRE-ADJOINT

Attendu que le conseil a décidé d'ouvrir un nouveau poste cadre dans son équipe de travaux publics;

Attendu que M. Ferland a travaillé plus d'un an pour la municipalité comme Opérateur-manoœuvre et qu'il a acquis une bonne connaissance des infrastructures de la municipalité;

Attendu que M. Ferland a été recommandé par le contremaître des travaux publics pour occuper le nouveau poste;

Attendu que M. Ferland a démontré un intérêt pour les aspects techniques de l'opération et de l'entretien des réseaux d'aqueduc et de traitement des eaux usées, qu'il a suivi les formations spécialisées et fut responsable de faire les prélèvements et les relevés prescrits par la réglementation;

Attendu que M. Ferland possède l'expérience et la formation pour occuper l'emploi de contremaître-adjoint;

Sur la proposition de Jean-Marc Michaud, il est résolu d'embaucher Dominic Ferland sur le poste de contremaître-adjoint à l'échelon 1 de la politique salariale.

Adoptée à la majorité des conseillers.

Pour (5) :	Jean-Marc Michaud, conseiller 2	Contre (1) : Alain Malenfant, conseiller 1
	Mario Poitras, conseiller 3	
	Rémi Caron, conseiller 4	
	Frédéric Lagacé, conseiller 5	
	Daniel Caron, conseiller 6	

Je, Michel Barrière, directeur général, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.

Directeur général, secrétaire-trésorier

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la séance à 19 h 15.

En signant le procès-verbal, André Chouinard, maire, est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire

Directeur général, secrétaire-trésorier